



ÊTRE ACTEUR DU DIALOGUE SOCIAL



1/2 JOUR (3,5H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



OBJECTIFS

- Être acteur du dialogue social dans l'entreprise
- Identifier les acteurs du dialogue social, leurs rôles respectifs et leurs interactions



PROGRAMME

Les repères historiques

La définition du dialogue social

Les différents acteurs du dialogue social et leur posture

Les interactions entre les acteurs

► Modalités & méthodes pédagogiques

- Lien Teams + N° téléphone + accompagnement technique
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Zaineb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 170 € net/jour/stagiaire
Non adhérent : 221 € net/jour/stagiaire
Tarifs hors frais annexes et repas

LIEUX ET DATES 2024

Distanciel > Vendredi 05 avril
9h-12h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.